INVITATION

MARDI 10 NOVEMBRE 2020 À BOUERE | 17H-19H30

Gestion différenciée des cimetières





L'objectif de la **gestion différenciée dans un cimetière** consiste à concevoir cet espace comme un espace jardiné et faire en sorte que le **végétal** ne soit plus une contrainte mais, au contraire, un atout pour ce lieu public. Dans un contexte où l'usage des produits phytosanitaires est de plus en plus contraignant, les cimetières, avec les terrains de sports, sont la dernière étape du « zéro phyto » pour les collectivités. La mise en œuvre d'une gestion différenciée peut ainsi faciliter un entretien sans pesticides. Toutefois, il reste souvent difficile d'appliquer ce mode de gestion dans les cimetières du fait de la perception des familles vis-à-vis du lieu, mais aussi à cause d'une conception au départ, trop souvent minérale. **La conception nouvelle des cimetières ou de leur extension peut également être une opportunité au changement de pratiques.**

Au travers des interventions cet atelier traitera des questions suivantes :

> Qu'est-ce que la gestion différenciée des cimetières ?
> Quelles questions se poser pour entretenir un cimetière ?
> Pourquoi et comment oser le (ré)aménagement de son cimetière ?
> Quels sont les exemples d'actions, les retours d'expérience, les conseils à partager ?

PROGRAMME

Mardi 10 novembre de 17h à 19h30 | Bouère
Lieu précisé prochainement

Accueil
Visite du cimetière

E. Caillard, de l'Atelier des Aménités, rappellera les enjeux d'un entretien des cimetières sans produit phytosanitaire, exposera les solutions alternatives ainsi que les réflexions sur le (ré)aménagement de ces lieux.

A. Lemoine, présentera les actions et les outils de communications du programme Phyt'Eau Propre 53

M. Houtin, adjoint de Château-Gontier-sur-Mayenne, ainsi que **M. Chauveau**, maire de Bouère, viendront témoigner.

Échanges avec la salle à partir de témoignages.
Un moment convivial clôturera la rencontre.

>> Inscriptions en ligne <<

RETOUR D'EXPÉRIENCE

A propos de la commune de Bouère, qui témoignera lors de la rencontre.

« Depuis près de 10 ans, la commune de Bouère, 1 070 habitants, et commune 3 fleurs, n'utilise plus de produit phytosanitaire pour l'entretien de ses espaces verts.
Même si cette démarche n'a pas toujours été facile, la commune a su peu à peu trouver des solutions et adapter ses méthodes pour atteindre le « zéro phyto » sur l'ensemble de ses espaces verts, y compris le cimetière. Ces méthodes ont été notamment transposées dans un **plan d'entretien des espaces.**
Concernant le cimetière, celui-ci est classé Monument Historique du fait de sa qualité paysagère exceptionnelle. La végétation, la géométrie et la forme des lieux sont protégées. **L'entretien de ce site s'opère de différentes manières** : une taille une fois par an des buis, l'usage de la binette et du râteau (5 à 8 fois par an) au niveau des inter-tombes (sable). Les allées principales et secondaires, totalement engazonnées, sont quant à elles tondues en mulching. En complément de cet entretien, **un règlement** a été défini pour la gestion du cimetière.
Enfin, les agents de la commune se sont formés à des techniques de gestion des espaces verts. »

CONTACTS

Thierry Cloteau
Administrateur Réseau des Collectivités

Maude Laurent
Animatrice Réseau des Collectivités
02 43 49 10 02
synergies-reseau-collectivites@orange.fr
www.reseau-collectivites-53.fr

Rencontre organisé par Synergies

Action « Mise en Réseau des collectivités mayennaises engagées vers le développement durable » financée par